

Protection de l'environnement

Objectif : Organiser la plongée dans le respect de l'environnement , c'est une question de comportement.

Le moniteur est l'exemple. Il encourage ces compagnons à suivre les éco-gestes.

Préparation de la plongée

Recueillir les informations relatives à la nature du site

- Vérifier le bon fonctionnement du moteur du bateau (fuite...),
- Je prends soin de remplir proprement les réservoirs de carburant de mon embarcation,
- autorisation d'accès (Aire protégée, saisonnière?),
- type de fond pour l'ancrage ou existence de mouillage,
- topographie, espèces présentes, liste des espèces menacées, etc.

Ne pas oublier

- GPS, carte marine, gaffe,
- sac poubelle,
- Plaquette d'identification des espèces immergeable.

Protection de
l'environnement :
les actions

- 1 – Avant la plongée
- 2 – Pendant la plongée
- 3 – Après la plongée
- 4 – Pour aller plus loin

Sur la plage / le bateau

Protection de l'environnement : les actions

- 1 – Avant la plongée
- 2 – Pendant la plongée
- 3 – Après la plongée
- 4 – Pour aller plus loin

- Plongée du bord : choisir une mise à l'eau sablonneuse,
- Pas de déchet par-dessus bord,
- Interdire de fumer sur le bateau (poubelle à mégots),
- Attention à l'empreinte des huiles solaires (≠ lait),
- Refuser les assiettes et les gobelets en plastique.

Un mégot met 1 à 2 ans à disparaître et pollue 500 litres d'eau

Etre attentif à l'entretien du moteur de son bateau pour éviter les rejets d'hydrocarbures

1 litre d'huile de moteur peut couvrir 1 000 m² d'eau

5 J'évite les pollutions



Pendant la plongée

Protection de l'environnement : les actions

- 1 – Avant la plongée
- 2 – Pendant la plongée
- 3 – Après la plongée
- 4 – Pour aller plus loin

- Pas de contact avec les fonds, les coraux et les espèces
 - Pas de palmage violent,
 - Attention au lestage,
- Adopter un comportement non stressant pour les espèces : éclairage, toucher, distance, palmage,
- Ne rien déplacer, ne rien collecter et remonter à la surface,
- Proscrire le nourrissage des poissons,
- Collecter les plastiques que vous croiserez.



Après la plongée



- Ramener les déchets,
- Limiter autant que possible le gaspillage d'eau lors des rinçages des équipements



Utiliser des bacs de rinçage

Eviter de rincer le matériel utilisé en eau douce

Ne pas laisser l'eau couler inutilement

limiter la durée de la douche

Je banni les produits bactéricides, fongicides, chlorés

Après la plongée

Protection de l'environnement : les actions

- 1 – Avant la plongée
- 2 – Pendant la plongée
- 3 – Après la plongée
- 4 – Pour aller plus loin

- Prendre soin de son matériel,
 - Eviter de dégrader par négligence son matériel
 - Faire réparer son équipement plutôt que d'en changer
 - Conserver son équipement au sec et à l'abri
 - Prêter attention au produit de nettoyage
- Utiliser les poubelles de tri sélectifs au port...

Pour aller plus loin



- Je favorise les transports collectifs : covoiturage, transports doux,
- Je m'équipe responsable :
 - Privilégier les produits en matériaux recyclés et les produits certifiés sans nuisances pour l'environnement
 - Privilégier les équipements à faible émission-carbone
 - Eviter les produits ayant trop d'emballage
- Je consomme local et de saison

Pour aller plus loin



J'économise l'énergie :

- Eviter de faire fonctionner les moteurs de voitures et de bateau en sur-régime,
- Eviter les climatiseurs poussés à fond,
- Limiter les éclairages inutiles,
- Eviter le mode veille des appareils électroniques,
- Acheter des équipements AA+, etc.